

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU VENDREDI 7 JUIN 2024**

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 13
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 17

Date de convocation : 3 juin 2024.

Date de publication : 14 juin 2024.

L'an deux mil vingt-quatre, le sept juin à vingt heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

**Présents** : MM. Robert LUQUET, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Loïc COLTEL, Bernard COTTIN, Bernard FAVRE, et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Corinne MERLIN, Marie-France AULAS, Sophie DUMONTEL, Laure SEYDOUX.

**Excusé(es)** : M. Jean-André GUILLERMIN a donné procuration à M. Dominique JOBARD, M. Willy BONFY a donné procuration à M. Robert LUQUET, Mme Sonia BLONDEAU a donné procuration à Mme Sophie DUMONTEL, Mme Virginie THIVENT a donné procuration à Mme Marie France AULAS, M. Benoît MEILHAC, M. Fabrice THERVILLE.

**Absent(s)** : Néant.

**Secrétaire de séance** : M. Bernard COTTIN.

**Objet** : 2024/0706/045 – *Décision modificative n°1.*

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de modifier le budget 2024 en procédant aux écritures comptables suivantes :

Section d'investissement :

Dépenses :

- Article 2318/041 Etudes salle des fêtes + 1 437.00 €
- Article 2318/041 Annonces salle des fêtes + 1 238.43 €

Recettes :

- Article 2031/041 Etudes salle des fêtes + 1 437.00 €
- Article 2033/041 Annonces salle des fêtes + 1 238.43 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette proposition ainsi que les modalités de répartition de ces crédits et autorise le maire à signer tout acte afférent à la présente décision.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme

Le 12 juin 2024,

Le Maire, Robert LUQUET